

## LES DISPOSITIFS D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE AUTRES QUE CELUI DE L'ETAT

(Collectivités territoriales – chambres de commerce – associations professionnelles...)

### Enjeu :

Composante majeure des stratégies régionales de développement économique, les schémas régionaux d'intelligence économique recouvrent, outre l'action des services de l'Etat, celle d'autres institutions et organismes : collectivités territoriales, réseau consulaire, pôles de compétitivité, organisations professionnelles, agences locales de développement...

Ces collectivités et organismes initient et développent, seuls ou en partenariat avec d'autres acteurs publics, parapublics et/ou privés, des programmes dédiés à l'intelligence économique ou intégrant certaines de ses thématiques (veille, sécurité informatique, management de l'information et des connaissances...).

### Qui ?

#### 1. Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales (principalement les Conseils régionaux, dans certains cas les Conseils généraux et les Communautés d'agglomération) participent progressivement et de plus en plus activement au développement de démarches d'intelligence économiques.

L'implication des collectivités territoriales s'effectuent de plusieurs façons :

- Les Schémas Régionaux d'Intelligence Economique (SRIE), initiés par les Préfets de région, intègrent comme partie prenante les Conseils régionaux (Nord-Pas de Calais, Ile-de-France...)

Par exemple, dans le cadre du SRIE de la région Nord - Pas de Calais, le Conseil régional a partiellement financé, avec l'Etat (DRIRE) et la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, une action sur la « sécurité de l'information dans les PME » en 2007

- Les Schémas Régionaux de Développement Economique (SRDE) : les Conseils régionaux peuvent dans ce cadre initier et déployer un programme ou des actions ponctuelles d'intelligence économique (Bourgogne, Champagne-Ardenne...)

Un dispositif régional d'intelligence économique en faveur des entreprises a été introduit dans le SRDE de la région Champagne-Ardenne

- Sans être engagée dans l'une ou l'autre des ces actions collectives, la collectivité appuie financièrement des actions ciblées de promotion, de diffusion ou de communication sur l'intelligence économique (financement d'aide à la veille, mise en place de portails régionaux d'intelligence économique...)

Parmi les portails régionaux dédiés à l'intelligence économique, on peut par exemple citer ceux du Poitou-Charentes ([www.ie-poitou-charentes.fr/](http://www.ie-poitou-charentes.fr/)), de la Lorraine ([www.decilor.org](http://www.decilor.org)) ou de la Basse Normandie ([www.basse-normandie.net](http://www.basse-normandie.net))...

Les collectivités peuvent également s'impliquer dans des opérations interrégionales. C'est le cas par exemple du programme Cybermassif 2010 (développement de la sécurité des systèmes d'informations et initiation d'une démarche d'Intelligence Economique dans les entreprises du Massif Central ; [www.cybermassif2010.com](http://www.cybermassif2010.com)) qui réunit, aux côtés d'autres partenaires publics et privés (CCI, les DRIRE...) plusieurs collectivités territoriales : le Conseil régional du Languedoc Roussillon, les Conseils généraux de l'Allier, la Corrèze, la Haute-Loire, la Lozère et du Puy de Dôme, les Communautés d'Agglomération de Brive, de Clermont-Ferrand, de Montluçon, de Moulins, de Riom et de Vichy et les Communautés de Communes de la Haute Vallée d'Olt et de Tulle.

En 2005, le Conseil régional Nord - Pas de Calais et Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) ont conclu avec l'ADIT une convention destinée à faire bénéficier huit filières du programme intitulé EurADIT de formation et d'accompagnement opérationnel des entreprises de ces secteurs.

## 2. Les Chambres de commerce et de l'industrie

Le réseau consulaire est une composante majeure du dispositif d'appui au développement économique et concourt activement dans les régions aux schémas et programmes d'intelligence économique.

Les **chambres régionales et locales** ([www.acfci.cci.fr/annuaire/repertoire.asp](http://www.acfci.cci.fr/annuaire/repertoire.asp)) ainsi que les **Agences Régionales d'Information Stratégiques et Technologiques** (ARIST ; [www.acfci.cci.fr/innovation/Aristcoord.htm](http://www.acfci.cci.fr/innovation/Aristcoord.htm)) apportent aux entreprises aide et conseils en matière d'intelligence économique. Elles peuvent notamment :

- Les orienter sur la stratégie et la méthode (rôle du système d'information, impact des technologies, sécurité...) faciliter le montage de leur action avec des programmes d'aide ; diagnostiquer et financer des expertises ;
- Aider à valider des idées nouvelles, imaginer des nouveaux produits, découvrir de nouveaux savoir-faire ;
- Compléter leurs sources d'informations sur les concurrents, les évolutions technologiques, les brevets...

Si l'implication du réseau consulaire est globalement importante, la mobilisation de certaines chambres apparaît tout à fait notable : c'est par exemple le cas de la CRCI de Franche Comté grâce à son Agence d'Intelligence Économique de Franche-Comté (AIEFC) particulièrement active dans sa région (mise en place d'ateliers de l'intelligence économique et de l'innovation, diagnostics, accompagnements d'entrepri-ses...[www.franche-comte.cci.fr/crci/?Titre=Intelligence%20Economique%20-%20AIEFC&Cle=23&Proj=crci](http://www.franche-comte.cci.fr/crci/?Titre=Intelligence%20Economique%20-%20AIEFC&Cle=23&Proj=crci)). L'initiative de la CCI de l'Essonne, qui a mis en place une cellule de renseignement économique, démarche d'intelligence économique offensive, est également à mentionner ; elle permet aux entreprises de rechercher, traiter, et d'exploiter l'information utile dans un environnement international très fortement concurrentiel (<http://www.essonne.cci.fr/intelligence-economique/cellule-de-renseignement-economique/rubrique954.html>). Les actions du réseau consulaire sont nombreuses : publications, élaboration de supports de sensibilisation et guides (par exemple la CCI Lyon : « guide pratique de la recherche d'informations sur Internet », [www.lyon.cci.fr/site/document/2007060512512356\\_0/AE-juillet-aout2007.pdf](http://www.lyon.cci.fr/site/document/2007060512512356_0/AE-juillet-aout2007.pdf)), mise en place de formations à l'intelligence économique (par exemple les sessions de formation mises en place depuis 2008 par la CCI de Morlaix dans le Finistère), organisation de conférences / ateliers / séminaires (par exemple, les « Journées de l'innovation et de l'intelligence économique » organisées par le réseau consulaire d'Ile de France), mises en place ou participation à la mise en place de portails dédiés à l'intelligence économique et plateformes de veille ([www.portail-intelligence.com/](http://www.portail-intelligence.com/) ; [www.veillestrategique.champagne-ardenne.cci.fr/](http://www.veillestrategique.champagne-ardenne.cci.fr/) ...).

Au niveau national, l'**Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie** (ACFCI ; [www.acfci.cci.fr/innovation/intelligence\\_eco.htm](http://www.acfci.cci.fr/innovation/intelligence_eco.htm)), avec les chambres régionales du commerce et de l'industrie, participe à l'élaboration de la doctrine des Chambres en matière d'intelligence économique et à la diffusion d'outils et de pratiques d'intelligence économique pour les entreprises

Parmi les nombreuses actions de l'ACFCI, on peut par exemple mentionner la mise en place d'un Univers Netvibes consulaire consacré à l'intelligence économique ([www.netvibes.com/ie-crci#ActualiteIE](http://www.netvibes.com/ie-crci#ActualiteIE)) qui est une plateforme de veille portant sur l'actualité des différentes composantes de l'IE et de ses principaux acteurs et qui présente les liens vers les différents portails consulaires d'intelligence économique mis en place par les CCI et les CRCI.

## 3. Les autres structures relais du développement régional

- **L'Institut National de la Propriété Industrielle** (INPI ; [www.inpi.fr/fr/l-inpi/ou-nous-trouver/a-paris-et-en-region.html](http://www.inpi.fr/fr/l-inpi/ou-nous-trouver/a-paris-et-en-region.html)) : les Délégations régionales de l'INPI mettent leurs informations dans le domaine de la propriété industrielle au service des projets d'entreprises. L'INPI délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles et en assure la publication) et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.
- **OSEO** ([www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)) : les 22 directions régionales d'OSEO ([www.oseo.fr/notre\\_mission/nos\\_equipes\\_en\\_region](http://www.oseo.fr/notre_mission/nos_equipes_en_region)) ont pour mission de financer et d'accompagner les PME, en partenariat avec les banques et les organismes de capital - investissement, dans les phases les plus décisives du cycle de vie des entreprises. OSEO innovation apporte aux innovateurs et aux entrepreneurs des services d'ingénierie et d'accompagnement, dans le cadre d'une approche globale (appui aux projets collaboratifs, accompagnement personnalisé, aide financière à l'innovation...)

- **L'Agence de Diffusion de l'Information Technologique** (ADIT ; [www.adit.fr](http://www.adit.fr)) dispose de plusieurs représentations en France (Lille, Paris, Caen, Strasbourg, Poitiers...). A Lille par exemple, l'ADIT Nord - Pas de Calais développe ses services, dans le cadre du programme EurADIT ([www.adit.fr/euradit/public/index.php](http://www.adit.fr/euradit/public/index.php)), auprès des entreprises des filières textile, bio-santé, ferroviaire, production aquatique, en liaison avec les pôles de compétitivité de la région ;
- **Les Chambres des Métiers et de l'Artisanat** : ce réseau structuré au niveau départemental, régional et national (<http://212.43.237.181/cferm/annuaires/portail/index.html>) participe, en partenariat avec d'autres acteurs publics ou privés, à des démarches d'intelligence économique comme en témoigne par exemple la mise en place dès 2002 par la Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Annecy d'une démarche d'intelligence économique reposant notamment sur le développement un outil de veille ([www.adbs.fr/regions/IMG/doc/CR\\_veille\\_CMA74.doc](http://www.adbs.fr/regions/IMG/doc/CR_veille_CMA74.doc)) ou bien encore la participation de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Poitou-Charentes à la création du portail régional consacré à l'intelligence économique ([www.ie-poitou-charentes.fr](http://www.ie-poitou-charentes.fr));
- **L'Agence française pour le développement international des entreprises** (Ubifrance ; [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr)) : cet établissement public, industriel et commercial offre aux entreprises souhaitant exporter ou s'implanter à l'étranger des informations réglementaires, commerciales...

#### 4. Les organisations et groupements de professionnels

- **Les pôles de compétitivité** ([www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)): compte tenu du caractère stratégique et très sensible de leur patrimoine informationnel, les pôles de compétitivité ont vocation à mettre en place rapidement des dispositifs d'intelligence et de sécurité économiques opérationnels et performants ;
- **Les Clubs de la Sécurité Informatique** ([www.clusif.asso.fr/fr/clusif/](http://www.clusif.asso.fr/fr/clusif/)): relais régionaux du Club de la sécurité informatique français (CLUSIF), les CLUSIR ont pour vocation de faciliter les échanges relatifs à la sécurité informatique entre tous les acteurs économiques du tissu régional, faire prendre en compte la réalité des risques et améliorer la sécurité de l'information dans les entreprises ;
- **Les prestataires de services d'intelligence économique et blogs spécialisés** : les Associations EVEIL EURO NORD dans le Nord Pas de Calais, [www.eveil-euronord.org/](http://www.eveil-euronord.org/), ADIESA en région Centre, [www.adiesa.net/](http://www.adiesa.net/), VIGILANCES, [www.vigilances.fr](http://www.vigilances.fr) ... ; les blogs IE LOVE PME, [www.ielovepme.com](http://www.ielovepme.com), INTER-LIGERE, [www.inter-ligere.net/](http://www.inter-ligere.net/) ou bien encore [www.jacques.breillat.fr/](http://www.jacques.breillat.fr/) ;
- La **Fédération des Professionnels de l'Intelligence Economique** (FEPIE ; [www.fepie.com/](http://www.fepie.com/)) est une association regroupant au niveau national des professionnels de l'intelligence économique. Sa mission est de structurer, organiser, encadrer les activités d'intelligence économique ;
- Le **Mouvement des entreprises de France** (MEDEF ; [www.medef.fr/medias/upload/75808\\_FICHER.pdf](http://www.medef.fr/medias/upload/75808_FICHER.pdf)) ;
- La **Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises** (CGPME ; <http://www.cgpme75.fr/index.php?module=sspages&id=7>) ;
- Certaines associations régionales membres des **Dirigeants et Commerciaux de France** (DCF : [www.dcf-france.fr/asso-chateauroux/page6.php](http://www.dcf-france.fr/asso-chateauroux/page6.php)) comme dans la région Centre (en mars 2007, le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie représenté par le Trésorier Payeur Général du Loiret et de la région Centre et l'association Centre des Dirigeants Commerciaux de France ont signé une convention de partenariat portant sur des sessions de sensibilisation –formation-action- à la démarche d'intelligence économique en région Centre) ;
- **L'Ordre des Experts Comptables** ([www.intelligence-experts.fr](http://www.intelligence-experts.fr)) : en ce qui concerne l'intelligence économique et financière, les experts-comptables ont développé une méthode d'identification des facteurs de vulnérabilités ressortant des comptes annuels des entreprises, en vue de les aider à saisir les opportunités de développement à partir d'une veille intelligente de collecte et maîtrise d'informations.